

Informations de base

2023/0085(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Directive

Justification et communication relatives aux allégations
environnementales explicites (directive sur les allégations écologiques)

Subject

4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage
4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur

Priorités législatives

[Déclaration commune 2023-24](#)

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture